

CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Pèlerinage diocésain à LOURDES DU 20 AU 25 JUILLET 2025

PARTICIPATION FINANCIERE

Ce tarif comprend :

- Frais de transport*, aller et retour en car depuis les points de rendez-vous (Bourg de Péage, Valence, Donzère (aire de service))
- Les logements
 - o Hôtel Lys de Marie, hôtel le National, hôtel Angélic, Annexe la Source
 - o L'Hospitalet et l'Ave Maria
 - o Accueil Notre Dame
- Les taxes de séjour obligatoires (révisibles sans préavis)
- La pension complète du diner du premier jour au déjeuner du dernier jour inclus
- Les frais généraux d'inscription, de réservation et d'animation
- Assurance : garantie financière, responsabilité civile professionnelle, assistance

Ce tarif ne comprend pas :

- Le déjeuner du premier jour (**Pique-nique du trajet aller**),
- Les boissons particulières,
- La contribution aux quêtes,
- Les dépenses personnelles.
- Toutes prestations non mentionnées dans la rubrique « ce tarif comprend » ci-dessus

*Si vous ne souhaitez pas bénéficier du transport, une réduction de 90 € sera appliquée.

TARIFS SEJOUR

PRIX du PÈLERINAGE en chambre double			
Supplément Chambre individuelle : 180 € (nombre limité)			
PÈLERINS			
Adulte en Hôtel	475 €	Pèlerin	460 €
		* Accompagnant * Malade (complément de l'hospitalité de 40€)	420 €
Adulte Hospitalier En Hôtel	450 €	Jeune Hospitalier (18-30 ans)	300 €
		* Salariés * Non salariés (complément du Sce des pèlerinages de 100 €)	200 €
Adulte Hospitalier A l'Accueil Notre Dame	460 €	Jeune auxiliaire (16/17 ans) (complément du Sce des pèlerinages de 100 €)	200 €
Adulte Hospitalier En Pension	420 €	Famille :	
		* Couple avec enfant	700 €
		* Adulte avec enfant	425 €
		* Par enfant (3 à 17 ans) (complément du Sce des pèlerinages de 100 €)	200 €

TRANSPORT EN CAR

Points de départ et d'arrivée :

- Bourg de Péage, Collège de l'Europe 12 Avenue A. Vallon
- Valence, Arrêt « Cécile » 89 Rue D. Papin
- Donzère (aire de service), parking de covoiturage de Montélimar sud 26780 Malataverne.

Horaires :

- **Aller**
Départ le dimanche 20 juillet 2025 entre 6h30 et 8h00, depuis les points ci-dessus.
Arrivée à Lourdes entre 17h00 et 20h00.
- **Retour**
Départ de Lourdes le vendredi 25 juillet 2025 après le petit déjeuner, à partir de 7h00.
Arrivée aux points ci-dessus entre 17h00 et 20h00.

Des pauses régulières sont prévues

Dans les 10 jours précédant le pèlerinage, vous recevrez des « bons de transport et d'hébergement » (par mail ou par courrier) qui vous indiqueront le lieu, l'heure du départ et du retour pour le car ainsi que le nom et l'adresse de votre hôtel.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes sur internet à partir du 01/04/2025 jusqu'au 31/05/2025 à l'adresse suivante :

pelerinages.valence.cef.fr

Il est également possible de s'inscrire avec un bulletin papier à compléter et à retourner à la direction des pèlerinages avant le 31/05/2025. Des documents supplémentaires peuvent être demandés : une fiche sanitaire de liaison avec autorisation parentale, dossier médical pour les personnes accueillies (malades)...

Précision pour les personnes accueillies (malades) :

* **Pré-inscription** en ligne ou papier à partir du 01/04/2025.

Les personnes accueillies (malades) s'inscrivent et doivent demander un dossier médical auprès du secrétariat de l'hospitalité. de préférence par mail, hospitalite@valence.cef.fr.

Celui-ci est à remplir par le médecin traitant **et à adresser au médecin de l'hospitalité dans une enveloppe confidentielle, au plus tard le 31/05/2025. Votre inscription sera en attente de validation par la commission médicale.**

Le règlement doit être soldé avant le départ. Il peut se composer de plusieurs moyens de paiement :

- Par chèques libellés à l'ordre de ADVA*,
- En ligne par carte bancaire*,
- Par virement bancaire. L'ordre du virement doit préciser le nom du participant et le pèlerinage considéré.

*possibilité de paiement en 4 fois sans frais

DESISTEMENT, ANNULATION, REMBOURSEMENT

Barème des frais d'annulation (sur le prix du pèlerinage) :

- De 30 jours à 15 jours avant le départ : 100 € retenus*
- Dans les 14 jours précédents le départ : 150 € retenus *

***Sauf certificat médical produit**

En cas de retard au point de ramassage prévu, aucun remboursement ne pourra être effectué.
S'il le souhaite, le pèlerin pourra rejoindre Lourdes par ses propres moyens.

Le voyage peut être annulé par l'organisateur si, 25 jours avant la date de départ, il n'y a pas un nombre minimum d'inscriptions.

En cas d'annulation, avant le départ, l'intégralité du montant sera versée au pèlerin sans qu'il puisse prétendre à une indemnité supplémentaire